



CAPD 26 février 2019

Déclaration Liminaire

Madame l'Inspectrice d'Académie adjointe,

Monsieur le Secrétaire Général,

S'il nous faut reconnaître un grand talent à M. Blanquer, c'est celui de fédérer contre lui la totalité des syndicats de l'Éducation Nationale. Pour un ministre qui avait déclaré dès sa nomination qu'il n'était pas là pour tout transformer et tout refonder, il fait très fort. Ce n'est pas une loi de confiance qui nous est présentée mais celle de toutes les défiances, de toutes les violences et de tous les autoritarismes. La caporalisation est en marche.

Il s'agit bien là d'une loi très politique déguisée en une accumulation de mesures techniques dans le but de tromper son monde.

Concrètement, après avoir pris soin, dès le premier article, de museler l'expression citoyenne des enseignants, le projet de loi « confiance » décline une série de mesures qui sont autant d'entourloupes, de chausse-trappes et de contre-feux. Mais pas une ligne de pédagogie ou de didactique dans tout ça. La grande classe, quoi !

- Retour des écoles du socle sous un nouveau label : les EPSF
- Assujettissement des écoles au second degré avec refonte de la Direction d'École mise sous la tutelle des Principaux de collège,
- Pseudo-ouverture à l'expérimentation dissimulant la mainmise d'associations complices du pouvoir sur le système éducatif,
- Suppression des ESPE et création des INSP instaurant la fin d'une formation indépendante,
- Évaluation et mise en concurrence permanente des personnes, des écoles et des établissements,
- Cadeaux financiers au privé sous couvert de scolarisation obligatoire dès 3 ans,
- Reprise en main des CDEN.

En parallèle, le projet Réforme de la Fonction Publique parachève le travail de dynamitage. Ce projet est d'une brutalité inouïe puisque ce sont les équilibres du statut de 1946, réaffirmés par les lois de 1982 à 1984 qui sont piétinés et avec eux la conception d'un fonctionnaire citoyen au service de l'intérêt général opposée à celle d'un fonctionnaire « aux ordres ». Le ministre Blanquer, en soldat zélé de la Macronie, n'a d'ailleurs pas attendu la réduction à peau de chagrin des commissions administratives prévue dans ce projet pour pondre une circulaire mouvement incohérente, ubuesque et qui détériorera le service, tout le monde ici en convient. Quant aux CHSCT fondus dans les CT, nous comprenons tous bien ici que c'est une manœuvre pour les rendre inopérants.

Sur la forme, M. Blanquer s'est affranchi, pour faire passer sa loi, de toute consultation des organisations professionnelles en la présentant « en douce » par le biais d'amendements décousus, la nuit, devant une Assemblée Nationale désertique. Les élus du personnel, les syndicats n'ont pas été consultés. Il n'y a eu aucun débat ni vote en conseil supérieur de l'éducation ou en comité technique. Le choix qui a été fait, c'est de considérer l'avis des professionnels de l'École comme inutile et sans aucune valeur. L'école n'est plus qu'un jouet dont dispose le ministre, son parti politique et l'opposition de droite dont les amendements démagogiques sont aisément adoptés, comme l'affichage de drapeaux et des paroles de l'hymne national dans toutes les classes (de la maternelle au cycle 3). On peut parier que les rares députés présents n'ont même pas pris conscience des conséquences de leur vote en termes de gouvernance et de fermetures de classes et d'écoles.

Dans l'EPSF, les écoles n'existeront plus administrativement. Il y aura un nouvel établissement. Celui-ci aura un directeur d'école(s) qui sera aussi le principal du collège. Inadmissible ! Livrer en patûre l'organisation scolaire à des élus locaux est soit une méconnaissance manifeste de nos territoires soit une volonté à peine masquée de démonter notre système. Dans les deux cas, c'est tellement grave que notre réponse sera sans équivoque et votre positionnement constituera un acte que nous saurons évaluer à sa juste valeur.

La loi Blanquer et le projet de réforme de la fonction publique portent en eux des éléments de destruction massive à l'encontre d'un système public démocratique, certes perfectible, mais juste dans ses fondements, équitable et surtout peu coûteux. Nous combattons donc pied à pied toute régression, et tenterons de contourner tous les reculs actés par la loi afin de maintenir un système équitable digne de ce nom. Et ce, pour le bien de toutes et tous.

Les représentant·e·s du SNUipp 04 vous remercient pour votre écoute.